

ECF AUDIT
EURO COMPTA FINANCE AUDIT

GÉRARD LEJEUNE
DIPLOMÉ DE L'INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE PARIS
EXPERT-COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXPERT PRÈS LA COUR D'APPEL DE PARIS

Association Cultuelle des Musulmans des Ulis
ACMU

Chez M. ALI ADDA,
20, avenue des champs lasniers
91940 LES ULIS

Siret : 801 602 087 00018
APE : 94 99Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015



www.eucofi.fr

COMPTAZEN

ESSONNE : 161, AVENUE GABRIEL PÉRI 91704 SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS CEDEX - TÉL : 01 69 51 11 51
PARIS : 34, RUE CROIX DES PETITS CHAMPS 75001 PARIS - TÉL : 01 85 09 07 09 • MAIL : cabinet@eucofi.fr / FAX : 01 69 51 13 45
SAS DE COMMISSARIAT AUX COMPTES - MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS - AU CAPITAL DE 60 000 EUROS - RCS D'EVRY - SIRET 481 510 147 00012 - APE 6920Z
TVA INTRACOMMUNAUTAIRE N° FR20 481 510 147 00012
X:\cael\CLIENTS\ACMU\2015\Rapports\RC2015 ACMU.doc



ECF AUDIT
EURO COMPTA FINANCE AUDIT

GÉRARD LEJEUNE
DIPLOMÉ DE L'INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE PARIS
EXPERT-COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXPERT PRÈS LA COUR D'APPEL DE PARIS

**Association Cultuelle des Musulmans
des Ulis,**
Chez Monsieur Ali ADDA,
20 avenue des champs lasniers

91 740 LES ULIS

Mesdames, Messieurs les Membres de l'Association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Cultuelle des Musulmans des Ulis, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	584 327 €
Total des produits d'exploitation	35 159 €
Excédent de l'exercice	24 028 €

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres éléments de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

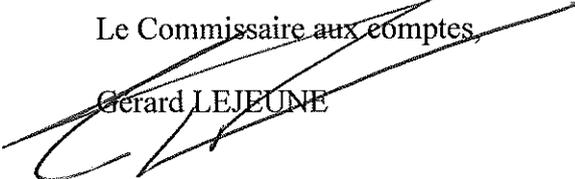
III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas eu connaissance à la date du présent rapport du rapport d'activité et des documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

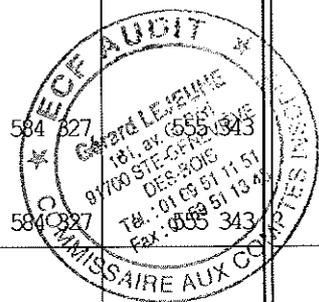
Fait à Sainte-Geneviève-des-Bois,
Le 3 novembre 2016

Le Commissaire aux comptes


Gérard LEJEUNE

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2015 12			Exercice N-1 31/12/2014 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques Matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles							
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
Total I								
Comptes de liaison								
Total II								
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Créances usagers et comptes rattachés							
	Autres créances							
Valeurs mobilières de placement								
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	584 327					28 984	5.22	
Charges constatées d'avance (3)								
Total III	584 327					28 984	5.22	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices(IV)							
	Primes de remboursement des obligations(V)							
	Ecarts de conversion actif(VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	584 327		584 327	555 343	28 984	5.22		



(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2015	Exercice N-1 31/12/2014	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	338 278	338 278		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	211 149	6 908	204 241	NS
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	24 028	204 241	180 212	88.24
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
Apports					
Legs et donations					
Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
Total I	573 455	549 427	24 028	4.37	
	Comptes de liaison				
	Total II				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
Total III					
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 872	5 916	4 956	83.77
	Dettes fiscales et sociales				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes					
Instrument de trésorerie					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance				
	Total IV	10 872	5 916	4 956	83.77
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	584 327	555 343	28 984	5.22

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

10 872 5 916

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques



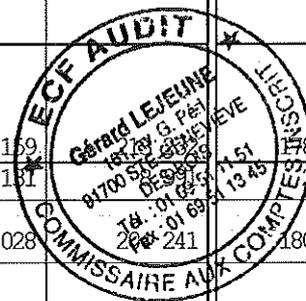
COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2015 12	31/12/2014 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises Production vendue de Biens et Services				
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges Collectes Cotisations Autres produits	35 159	213 232	178 072	83.51
Total I	35 159	213 232	178 072	83.51
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales	11 131	8 951	2 180	24.35
Dotations aux amortissements et aux provisions Sur immobilisations : dotations aux amortissements Sur immobilisations : dotations aux provisions Sur actif circulant : dotations aux provisions Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)				
Total II	11 31	8 951	2 180	24.35
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	24 028	204 281	180 252	88.24
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III) Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2015	12 31/12/2014	12 Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées		40	40	100.00
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI		40	40	100.00
2. Résultat financier (V-VI)		40	40	100.00
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	24 028	204 241	180 212	88.24
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Impôts sur les bénéfices (IX)				
Total des produits (I+III+V+VII)	35 159		072	83.51
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	11 131		140	23.80
Solde intermédiaire	24 028	204 241	180 212	88.24
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	24 028	204 241	180 212	88.24



Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 584 327 €.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 35 159,25 € et un total **charges** de 11 131,00 € dégageant ainsi un **résultat** de 24 028,25 €.

L'exercice considéré débute le **01/01/2015** et finit le **31/12/2015**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables, définies par les CRC 99-01 et ANC 2014-03, relatifs aux dispositions comptables réglementaires applicables aux associations, dont le respect du principe de prudence, ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus ou à leur coût de production.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Amortissements

▪ Immobilisations décomposables :

N/A

▪ Immobilisations non décomposables :

N/A



▪ Immobilisations non amortissables :

N/A

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

N/A

Stocks et en cours

Il n'y a pas de stock constaté.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Engagements financiers

N/A

Provision retraite

N/A



Ventilation du chiffre d'affaires

Cotisations des membres	0,00 €
Dons affectés Mosquée :	35 159,25 €
Total :	35 159,25 €

Activités fiscalisées

L'association n'est fiscalisée pour aucune de ses activités.

Actions de formation

N/A

Détail des charges et produits exceptionnels

N/A

Provision pour litige

N/A

Droits à DIF

N/A

Contributions volontaires en nature

L'association n'a pas mis en place de système de décompte et de valorisation des heures de bénévolat.

Autres informations

Aucun membre de l'association n'est rémunéré au titre de ses fonctions.

